
ICANN76 | Prep Week – Mise à jour du programme sur les noms de domaine internationalisés
Mercredi 01 mars 2023 – 18 h à 19 h CUN

SARMAD HUSSAIN : Cette séance va maintenant commencer. Veuillez lancer l'enregistrement. Enregistrement en cours.

Bonjour et bienvenue à la séance de mise à jour du programme de noms de domaine internationalisés. Je m'appelle Sarmad Hussain et je vais m'occuper de la participation à distance de cette séance.

Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle suit les normes de comportement attendu par l'ICANN.

Au cours de cette séance, les questions ou les commentaires soumis dans le chat ne seront lus à haute voix que s'ils sont présentés sous la forme appropriée, comme je l'ai noté dans le chat. Je lirai les questions et les commentaires à haute voix pendant le temps fixé par le président ou le modérateur de cette séance.

L'interprétation de cette séance comprendra l'arabe, le chinois, l'anglais, le français, le portugais, le russe et l'espagnol. Cliquez sur l'icône interprétation dans Zoom et sélectionnez la langue que vous écouterez pendant cette séance.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main dans la salle de Zoom et une fois que le modérateur de la séance aura prononcé

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

vosre nom, veuillez couper votre micro et prendre la parole. Avant de parler, assurez-vous d'avoir sélectionné la langue dans laquelle vous allez parler dans le menu d'interprétation. Veuillez indiquer votre nom pour l'enregistrement ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler si vous parlez une autre langue que l'anglais. Si vous parlez, assurez-vous de mettre en sourdine tous les appareils et notifications. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise de vos propos.

Cette séance comprend une transcription automatique en temps réel. Veuillez noter que cette transcription n'est pas officielle et ne fait pas autorité. Pour visualiser la transcription en temps réel, veuillez cliquer sur le bouton *Closed Captions* dans la barre d'outils de Zoom.

Pour garantir la transparence de la participation au modèle multipartite de l'ICANN, nous vous demandons de bien vous connecter aux séances de Zoom en utilisant votre nom complet, par exemple votre prénom et votre nom de famille ou votre nom d'usage. Vous pourriez être retiré de la séance si vous n'utilisez pas ce format.

Sur ce, je cède la parole à Pitinan.

PITINAN KOOARMORNPATANA : Merci beaucoup Sarmad.

Bienvenue à cette séance. Je suis Pitinan Kooarmornpatana du programme des IDN de l'ICANN et je vais vous présenter les dernières mises à jour de ce programme sur les noms de domaines internationalisés.

Voilà ce que l'on va vous présenter aujourd'hui. D'abord, on va vous présenter les IDN en chiffres qui se fondent sur notre rapport récemment publié sur les IDN. Ensuite, on va vous présenter les dernières mises à jour quant à l'état d'avancée des projets liés aux IDN à l'ICANN. On va également vous parler de l'élaboration de politiques liées aux IDN. Et j'espère qu'on aura suffisamment de temps pour prendre des questions à la fin de cette présentation.

Pour le premier point, les IDN en chiffres, nous avons commencé à publier le rapport annuel sur les IDN depuis 2021, donc c'est la deuxième édition de ce rapport. Vous pourrez trouver un hyperlien vers ce rapport. Le premier rapport a été publié au début de 2022 et le rapport 2022 a été publié le 16 février de cette année.

Ce rapport annuel 2022 sur les IDN comprend d'abord les statistiques en termes de délégations et enregistrements, ensuite les politiques relatives aux IDN qui sont actuellement développées au sein de la communauté de l'ICANN, les projets liés aux IDN à l'organisation ICANN et la mise en œuvre des opérations liées aux IDN à l'organisation ICANN. Vous pourrez trouver le rapport annuel relatif aux IDN 2022 en cliquant sur le lien qui figure à l'écran. On va vous montrer d'ailleurs certaines statistiques que contient ce rapport.

Pour ce qui concerne les statistiques, nous avons également des chiffres pour les noms de premier niveau comme les noms de domaine de deuxième niveau. Pour ce qui concerne les noms de domaine de premier niveau, voilà les chiffres pour les ccTLD. Aujourd'hui, nous avons 62 ccTLD d'IDN qui ont passé l'évaluation de la chaîne avec 51 qui ont passé la zone racine.

Nous passons maintenant aux gTLD. Nous avons 91 gTLD IDN qui ont été délégués à la zone racine à la date du 1^{er} mars 2023. Vous les voyez ici à l'écran, certains en arabe, en chinois et en cyrillique.

On voit ici la tendance à travers le temps depuis 2010. Au début, les TLD IDN délégués étaient surtout des ccTLD et après 2013, après la série de 2012 des gTLD, on a commencé à déléguer les gTLD IDN. Ces dernières années, il y a des gTLD qui ont été révoqués, donc aujourd'hui nous avons en tout 152 TLD IDN dans la zone racine.

Si vous regardez ce graphique, vous voyez les chiffres regroupés par script avec le groupe le plus grand concernant le groupe qui comprend le chinois et le japonais, entre autres. Ensuite l'arabe, c'est le deuxième groupe. Et on a le néo-brahmi, c'est le script qu'on retrouve en Inde, en Asie du Sud-est. Et d'autres, c'est le dernier groupe.

J'en viens au deuxième niveau. Là, nous avons une série d'enregistrements concernant les scripts et une évolution au fil du temps. Ces chiffres se traduisent par les lignes que vous voyez ici sur ce graphe et comme vous le voyez, il y a un déclin dans la tendance à l'enregistrement. Veuillez noter aussi que c'est l'enregistrement pour les TLD puisque nous n'avons accès qu'aux chiffres concernant les parties contractantes et il faut qu'au sein de l'ICANN et au sein des autres organisations nous obtenions davantage d'informations pour pouvoir publier ces chiffres.

Vous voyez ici la tendance, une tendance à la baisse, une baisse progressive mêlant avec le chinois et le japonais, et on voit également le cyrillique qui est en déclin. On voit une stabilité dans les autres

scripts, notamment le latin avec une augmentation légère. Il faut voir les facteurs qui expliquent ce déclin. D'ailleurs, s'agissant de ces facteurs potentiels de déclin, il y a des questions de sensibilisation et il faudrait peut-être cibler davantage les utilisateurs. Peut-être qu'actuellement, ce sont les personnes qui s'y connaissent par rapport aux IDN, donc n'ont pas de problème pour utiliser le script latin. Or, ceux qui doivent utiliser ces scripts ne sont pas au courant des IDN. Il y a également toute une série d'aspects techniques qui se posent et ceci peut expliquer ce problème.

Donc, on travaille en étroite coopération avec la communauté afin de pouvoir aborder ce problème. On a lancé différentes initiatives, comme l'initiative concernant l'acceptation universelle. On va les aborder pendant la conférence de l'ICANN et bien entendu, cette semaine lors de la *Prep Week*.

En décembre 2022, quelle était la situation ? La moitié des enregistrements se font en script chinois, suivi de 26 % pour le latin, le coréen, etc. Cela fait partie de la partie qui concerne les IDN en chiffres dans le rapport. Surtout, n'hésitez pas à nous laisser des commentaires ou à poser vos questions sur le chat de Zoom.

J'en viens à la deuxième partie. D'abord les LGR, c'est-à-dire les règles de génération d'étiquettes de second niveau de référence, quelques informations préliminaires. Si un TLD veut offrir un langage spécifique, il faut qu'il explique clairement comment utiliser ce langage et c'est ce qu'on appelle les règles de génération d'étiquettes, les LGR en anglais. Ceci est également inclus dans les règles et parfois, on peut utiliser également les tableaux IDN.

Ces dernières années, on a travaillé avec la communauté pour définir les règles de génération d'étiquettes pour la zone racine et à l'heure actuelle, nous avons des règles pour 26 scripts grâce aux commentaires et au retour d'information de la communauté. Fort de ces connaissances, nous avons utilisé cette base de données pour développer des règles de génération d'étiquettes de référence de second niveau et nous avons consulté la communauté à mesure qu'on développait ces LGR de référence de second niveau.

Si les opérateurs de registre souhaitent offrir des LGR au deuxième niveau, ils peuvent utiliser ces LGR de référence de second niveau comme références. L'organisation ICANN peut également utiliser ces LGR de référence pour revoir les règles d'enregistrement et cela contribue à la cohérence et à la transparence de la révision telle que requise par l'unité constitutive des opérateurs de registre.

Actuellement, il y a sept LGR basées sur des scripts qui sont soumis à commentaires publics avec la disponibilité des LGR basées sur des scripts, et les LGR de langues connexes ont également été actualisées.

Si vous souhaitez fournir un commentaire public, sachez que la date butoir approche. Une fois que cette période de commentaires publics sera finalisée, nous aurons 54 LGR de référence qui seront publiées, 31 LGR basées sur les langues et 23 LGR basées sur les scripts que vous voyez ici à l'écran.

Ensuite, l'autre section concerne cette partie-là du travail. À l'heure actuelle, comme je l'ai dit auparavant, dans la zone racine LGR5, c'est-à-dire la dernière version que nous avons, nous pouvons soutenir 26 scripts et nous avons développé les LGR de référence conformément à cela.

La version Unicode 14.0 encode 159 scripts actuellement et ces scripts ont été divisés en différentes catégories Unicode. Il y a trois catégories de scripts qui sont recommandées, le *Limited Used Script*, donc le script à usage limité, et le script exclu.

Dans les commentaires publics, la communauté a été invitée à fournir des commentaires par rapport au fait de savoir si le script à usage limité et le script exclu devaient être utilisés dans les noms de domaine. L'unité constitutive des opérateurs de registre a suggéré pour sa part que les opérateurs de registre devraient être autorisés à soutenir les deux scripts, c'est-à-dire à usage limité et exclu si une justification raisonnable est apportée par l'opérateur de registre. Pour cela, la communauté qui utilise ces scripts ne doit pas être exclue de la représentation de l'Internet.

Prochaines étapes. Nous travaillons avec l'unité constitutive des registres ainsi qu'avec la communauté de scripts pour développer une

approche pour savoir comment traiter ces deux catégories de scripts. Une fois que cette approche sera finalisée, nous pourrons continuer à développer la prochaine série de LGR de référence.

Je vois des questions dans le chat.

SARMAD HUSSAIN :

Oui, il y a une question qui nous vient de [inaudible], je ne sais pas si j'ai bien prononcé votre nom : « Étant donné que les gTLD et les ccTLD n'ont rien à voir avec le contenu d'un site Web, je me demande – et j'aimerais avoir davantage d'explications là-dessus – si les IDN contribuent à la diversité dans l'écosystème de l'Internet et comment ? »

PITINAN KOOARMORNPATANA : Merci Sarmad, je vais essayer de répondre et s'il y a d'autres précisions, vous pourrez toujours intervenir.

Les noms de domaine, c'est en fait l'identité en ligne. Actuellement, on utilise peut-être une application ou une plateforme de réseaux sociaux plus qu'un site Web. Mais l'IDN, c'est en fait une option pour l'utilisateur. Si l'utilisateur souhaite avoir un site Web dans une autre langue, il a cette possibilité. C'est ce qui contribue à l'accessibilité. C'est en fait une question de choix pour que tous puissent s'exprimer dans leur propre langue et dans leur propre script ou alphabet.

Par exemple, ma langue maternelle en thaï ne permet pas d'être traduite littéralement en anglais. Très souvent, il y a de mauvaises

interprétations et des malentendus. Si j'ai la possibilité de m'exprimer dans ma propre langue, c'est ce que je choisis.

Je crois que c'est une question de choix, de choix que l'on propose aux utilisateurs, de s'exprimer dans leur propre langue et de communiquer dans leur propre langue.

Est-ce qu'il y a autre chose ?

SARMAD HUSSAIN :

Merci Pitinan.

Effectivement, c'est une question de choix que l'on propose à l'utilisateur final, mais en plus, ceci permet également à l'utilisateur de naviguer sur l'Internet, en ligne, de manière à avoir accès aux bons contenus. Oui, le contenu est disponible et il faut aussi le mécanisme correspondant qui permet d'accéder au contenu. Par exemple, il y a des internautes qui ne lisent pas l'anglais, qui ne lisent pas l'alphabet latin. Si ces personnes n'ont pas le choix, ils ne pourront jamais avoir accès aux bons contenus. L'idée, c'est, en plus du choix, de fournir des mécanismes plus commodes, plus pratiques dans le DNS.

PITINAN KOOARMORNPATANA : Merci beaucoup. J'espère que ceci répond à la question.

Je vais continuer en vous parlant du projet suivant dans le domaine des IDN. Il s'agit de l'outil des règles de génération d'étiquettes, donc l'outil LGR. Nous avons défini la référence et maintenant, nous devons déterminer comment utiliser l'outil.

Cet outil LGR est intégré dans le compte ICANN. Il est déjà disponible parmi les services proposés par l'ICANN. Si vous avez un compte ICANN et que vous souhaitez essayer, cliquez sur les services et vous arriverez sur cette page où vous trouverez cet icône.

Il y a trois modes dans cet outil. Il y a le mode de base où l'utilisateur peut facilement valider une étiquette ou une liste d'étiquettes. Le deuxième mode est le mode de consultation de la table IDN, surtout pour les opérateurs de registre s'ils souhaitent voir la table d'IDN pour vérifier. Cela leur permet de comparer la table avec le LGR de référence. Et il y a le mode avancé : les utilisateurs peuvent utiliser ce mode pour créer et gérer une LGR.

L'outil est en logiciel open source, donc si quelqu'un souhaite intégrer cette fonctionnalité dans son propre système, c'est possible et on trouve le code source sur GitHub.

Je voudrais rapidement vous démontrer certaines parties de l'outil. Voici la première page. Lorsque vous arrivez, vous verrez la validation de l'étiquette, à gauche la consultation de la table et en bas, les outils avancés. Vous pouvez valider l'étiquette par rapport au modèle LGR, vous pouvez également vérifier s'il n'y a pas collisions par rapport à des TLD existants délégués.

Par exemple, si vous cliquez sur le mode de base, vous arrivez à cette page et dans cet exemple, nous avons utilisé une étiquette comme exemple qui s'appelle ABC. Ensuite, j'ai choisi le script latin LZ LGR. J'ai mis l'étiquette ABC ici, j'ai cliqué sur « Valider ». L'outil vérifie cette étiquette par rapport aux données de référence que j'ai choisies, donc

c'est valide. Ensuite, la vérification suivante, c'est la collision avec des TLD existants. Apparemment, il y a une collision parce qu'en fait, l'étiquette ABC est déjà déléguée dans la zone racine.

Deuxième exemple, j'utilise le script latin parce que c'est plus simple pour tout le monde, ECC. Je choisis la RZ script latin, je mets ECC. Je demande si c'est valide et c'est valide. Ensuite, on vérifie la collision. Cette fois-ci, il n'y a pas de variantes de cette étiquette dans la zone racine, donc pas de collision pour ECC. Ensuite, il y a une génération des étiquettes de variantes et là, le latin E et le latin C ont un script en cyrillique qui comporte une variante. Je ne sais pas si vous voyez, c'est tout petit, mais vous avez quelque chose qui ressemble à ECC mais avec un autre point code en script cyrillique. Là, vous pouvez utiliser cette étiquette. Voilà un exemple d'utilisation de l'outil.

Nous avons la référence, nous avons l'outil et tout ceci doit être mis en lien avec le projet de mise à jour de la table d'IDN.

Pour donner le contexte de ce projet, je l'ai déjà mentionné, si un opérateur de registre de gTLD a pour intention de proposer des enregistrements dans différentes langues et dans différents alphabets, il doit définir une table d'IDN. Cette langue, cet alphabet et ces tables doivent être revus par l'ICANN pour toutes les questions de sécurité et de stabilité.

En 2019, nous avons reçu une requête du RYSG qui nous demandait que le processus de consultation des tables d'IDN soit rendu plus cohérent et transparent. Suite à cette perspective, nous avons mis en place ce projet sur les tables d'IDN. Nous avons également défini des processus

de services IDN et un processus RST. Nous avons effectué ce travail sur les tables IDN. Nous avons également mis en œuvre les règles de génération d'étiquettes de référence pour le deuxième niveau et l'outil de révision des tables d'IDN.

Pour résumer, par rapport à ce projet de mise à jour des tables d'IDN, nous avons travaillé sur trois phases. La première phase s'est terminée en juin 2021. Pendant cette phase, nous nous sommes assurés que les tables d'IDN qui avaient été approuvées soient rendues disponibles sur le référentiel d'IANA conformément à la spécification 6 du contrat de registre de gTLD de base. Ensuite, nous avons rendu disponible l'outil de consultation de tables d'IDN et les LGR de références supplémentaires. Nous avons également consacré une demande de service au service IDN. Ceci a été rendu disponible sur le portail de services de nommage pour davantage d'efficacité.

La phase 2 s'est terminée en décembre 2022. Nous avons utilisé les données de référence que nous avons et l'outil pour passer en revue les tables d'IDN publiées sur le référentiel IANA. Nous en avons 14 139 et elles sont publiées depuis pratiquement 10 ans pour certaines d'entre elles. Elles n'incluent pas nécessairement les nouvelles obligations de sécurité qui existent maintenant pour la communauté. Nous les avons revues et nous avons identifié tous les problèmes éventuels de sécurité et de stabilité.

Ensuite, la phase 3 a commencé l'année dernière et se poursuit. Nous avons communiqué tous les problèmes relatifs à la phase 2 aux RSP concernés et nous y travaillons.

Je passe à la suite, sauf s'il y a une question. Yoshiro Yoneya me demande : « Où puis-je trouver le référentiel LGR Tool sur GitHub ? » C'est sur une page. Je vais demander à Sarmad de partager le lien, sinon je le ferai plus tard. Nous avançons maintenant.

Le projet suivant, il s'agit des directives de mise en œuvre des IDN version 4.1. Le contexte de ce projet : les directives de mise en œuvre des IDN sont liées aux politiques d'enregistrement d'IDN. Ce sont les pratiques qui sont faites pour minimiser le risque de cybersquattage et de confusion de consommateur par rapport aux TLD. Ces directives sont contraignantes dans le cadre du contrat d'opérateur de registre de gTLD et il est également recommandé dans le cadre du processus accéléré de ce TLD d'IDN.

Il y a eu différentes publications. La dernière version, c'est la version 4 qui a été publiée le 10 mai 2018. À ce moment-là, le conseil de la GNSO a demandé au Conseil de l'ICANN de reporter l'adoption.

Ensuite, le processus d'élaboration de politiques accéléré d'IDN de la GNSO a été formé pour élaborer les politiques relatives aux IDN. Il y a certains chevauchements avec certaines des directives.

Après les discussions qui ont suivi entre le Conseil de l'ICANN et le conseil de la GNSO, le Conseil de l'ICANN a reporté la mise en œuvre des directives 6A 11, 12, 13 et 18 étant donné le chevauchement avec le travail qui était en cours au groupe de travail sur l'EPDP des IDN.

Ensuite, le Conseil d'Administration de l'ICANN a demandé à ICANN Org de publier les directives restantes dans le cadre de la version 4.1 et il reste la mise en œuvre. ICANN Org a commencé l'analyse de la mise en

œuvre et pour davantage de détails, nous partageons cette analyse bientôt une fois qu'elle sera terminée.

Vous voyez ici un aperçu de ce qui a été reporté. Vous voyez qu'il y a sept thématiques depuis la transition vers IDN en 2008 : le format des tables IDN, la cohérence entre les tables et pratiques IDN, les étiquettes de variantes IDN, les similarités et risques de confusion des étiquettes, publication des politiques et règles liées à l'enregistrement et la terminologie.

Pour les points qui ont été reportés, il y a la table IDN et format LGR, également les étiquettes de variantes IDN allouées au même titulaire de nom de domaine bloqué, étiquettes de variantes sur demande du même titulaire de nom de domaine, également les variantes qui ont été bloquées. Dans l'EPDP sur les IDN, on est en train également d'analyser la mise en œuvre de ces lignes directrices pour l'avenir.

J'en viens à la section suivante, l'élaboration de politiques liées aux IDN. Je vais vous présenter ici les politiques actuellement développées et liées aux IDN. Il y a un travail en cours. D'ailleurs, l'un a déjà été terminé par la communauté ; il s'agit du travail des SubPro. Le rapport final a été approuvé par le conseil de la GNSO le 18 février 2021. L'organisation ICANN a également mis en place une évaluation de la conception opérationnelle ODA qu'elle a présentée au Conseil d'Administration le 12 décembre 2022. À l'heure actuelle, le Conseil d'Administration est en train d'analyser ce rapport final.

Autre piste de travail à l'EPDP sur les IDN de la GNSO, comme je l'ai dit, c'est lié au processus d'orientation et de mise en œuvre de la GNSO qui a commencé en mai 2021, dont le travail est en cours.

Un autre travail lié aux politiques : le ccPDP4 sur les IDN ccNSO. Ce travail a commencé en août 2021 et là encore, le travail est en cours. Ces deux groupes de travail sont en lien l'un avec l'autre, conformément à la requête formulée par le Conseil d'Administration pour qu'ils puissent élaborer des politiques en lien les unes avec les autres.

Vous avez une liste ici du travail déjà effectué par la communauté dans le cadre des SubPro. Vous voyez ici quelques recommandations qui sont liées aux IDN. D'abord, les LGR de la zone racine seront utilisées pour faire valider une chaîne de TLD ou déterminer les étiquettes de variantes ; c'est la recommandation 25.2. Également, il y a une recommandation liée aux gTLD à caractère unique qui sont uniquement permis pour certains scripts et cela dépend de ce que dira la communauté chinoise, japonaise et coréenne. Également, les gTLD de variantes sont permis dans les conditions suivantes : les gTLD de variantes sont gérés par le même opérateur de registre et fournisseurs de backend – c'est la recommandation 25.5 – et les étiquettes de variantes au deuxième niveau doivent être enregistrées auprès du même titulaire de nom de domaine.

C'était la dernière diapo ; vous avez maintenant la parole pour des questions ou commentaires. Je jette un coup d'œil au chat. Est-ce qu'il y a des questions en ligne ou des commentaires ?

SARMAD HUSSAIN : Non, je ne vois pas de questions que je pourrais vous lire à haute voix. Il y a une remarque toutefois de Glenn McKnight par rapport au fait de savoir à quelle fréquence les outils sont utilisés et si on a des mesures qui pourraient nous éclairer à ce niveau-là.

PITINAN KOOARMORNPATANA : Excusez-moi Sarmad, est-ce que vous pourriez répéter ?

SARMAD HUSSAIN : Oui. Il y a un commentaire de Glenn McKnight : « J'aimerais savoir avec quelle fréquence l'outil LGR est utilisé. » C'est le commentaire d'Olévié Kouami.

PITINAN KOOARMORNPATANA : Merci de cette question, Olévié.

En fait, cet outil LGR a été développé avec le temps, donc on n'a cessé de l'actualiser, de le mettre à jour. Au début, il était uniquement utilisé par la communauté de scripts. Cette communauté utilisait les fonctionnalités avancées pour développer leur propre LGR de script – c'était il y a six ou sept ans. Ensuite, on a ajouté de nouvelles fonctionnalités sur la révision de la table qui étaient plus utiles pour les opérateurs de registre. On a fait connaître cet outil l'année dernière auprès des parties contractantes et on a fait connaître cette fonctionnalité aux utilisateurs. Yoshiro dit aussi qu'il utilise beaucoup l'outil LGR.

Cela a été également introduit dans le système de compte ICANN. Quiconque a accès à un compte ICANN a accès à cet outil LGR. Effectivement, il serait intéressant de connaître la fréquence d'utilisation de cet outil LGR. Pour l'instant, on ne l'a pas fait, mais il faudrait qu'on l'envisage pour les fonctionnalités futures.

SARMAD HUSSAIN : Une autre question, Pitinan : « Est-ce que l'Unesco est au courant de l'existence de ces LGR ? » C'est une question d'Olévié Kouami.

PITINAN KOOARMORNPATANA : Merci Olévié. Je ne sais pas si vous voulez y répondre, Sarmad.

L'organisation ICANN a un protocole d'entente avec l'Unesco, mais je n'en connais pas les détails. Peut-être que vous pourriez nous éclairer, Sarmad ?

SARMAD HUSSAIN : Oui. Nous faisons des mises à jour auprès des autres organisations, et ce, de manière régulière, mais peut-être pas directement auprès de l'Unesco. Si vous pensez que ce sont des informations qui pourraient les intéresser, nous pourrions tout à fait le faire, pourquoi pas. Merci.

Il y a une question de Dennis Tan : « Les enregistrements IDN dans les gTLD montrent une tendance à la baisse. Il serait intéressant de comparer cette tendance avec celle des ccTLD ou des ccTLD d'IDN. Est-ce que l'ICANN prévoit d'entreprendre une analyse de ce type ? »

PITINAN KOOARMORNPATANA : Merci de cette question, Dennis.

Oui, nous prévoyons de voir comment travailler en interne avec d'autres organisations, comme EURID avec laquelle nous avons un protocole d'entente, pour voir comment obtenir le nombre d'enregistrements de ccTLD. Et nous travaillons avec l'équipe d'engagement pour analyser la stabilité ou non de ces enregistrements. Mais nous n'avons pas encore réponse à cela.

Pour répondre à votre question, oui, nous prévoyons de faire cela à l'avenir, mais ce n'est pas encore le cas. Merci de cette question.

SARMAD HUSSAIN :

Si vous le permettez, j'aimerais ajouter quelque chose.

Les enregistrements, en particulier les enregistrements IDN, comme Pitinan vient de le dire à l'instant, n'ont jamais été intégrés dans le rapport annuel puisqu'il n'y avait pas de ventilation au niveau des chiffres ; ces chiffres étaient réunis avec les chiffres de ccTLD. Il faudrait effectivement pouvoir compter sur ces chiffres pour pouvoir faire une comparaison et ces chiffres sont difficiles à trouver puisqu'ils ne sont publiés nulle part.

Est-ce que je peux demander à l'équipe des réunions de bien vouloir lancer dans l'enregistrement de nouveau puisque l'enregistrement a été coupé. L'enregistrement est relancé.

PITINAN KOOARMORNPATANA : Merci.

Je crois qu'il y a une question dans l'onglet de questions et réponses. Je vais la lire. C'est une question de Werner Staub : « En 2012, le système de candidatures TLD de l'ICANN a été traumatisant... »

SARMAD HUSSAIN : Excusez-moi, je vous interromps parce que je crois que c'est une question qui porte sur la séance précédente. Toutefois, je vois qu'il y a une question de Yoshiro dans l'onglet de questions et réponses. Je vais la lire : « Veuillez ajouter l'IDNA 2008 11.0 et l'IDNA 2008 12.0 pour le répertoire de validation. » Ceci est lié à l'outil LGR.

PITINAN KOOARMORNPATANA : Très bien, j'en prends note.

Y a-t-il d'autres questions ou commentaires ?

SARMAD HUSSAIN : Peut-être qu'on peut attendre une petite minute encore pour voir s'il y a une toute dernière question. Effectivement, il y a une question d'Olévié : « Est-ce qu'il est prévu d'organiser une séance sur les IDN pendant l'ICANN76 ? »

PITINAN KOOARMORNPATANA : Pour l'ICANN76, non, nous n'avons pas organisé de séance sur les IDN. Nous avons une séance sur l'acceptation universelle – d'ailleurs, on a plusieurs séances sur l'acceptation universelle –, mais pas sur les IDN.

SARMAD HUSSAIN : Il y a certaines séances organisées par la GNSO qui vont porter sur le processus de politique accéléré. Il y a également des discussions au sein de la ccNSO par rapport au travail en cours sur le processus de développement. Donc, peut-être que vous pourriez assister à ces séances, c'est en quelque sorte lié aux IDN. Mais il n'y a pas à proprement parler de séance portant sur les IDN lors de l'ICANN76.

PITINAN KOOARMORNPATANA : Merci Sarmad.

SARMAD HUSSAIN : Je ne vois plus d'autres questions.

Vous voyez qu'il y a des détails qui vous sont fournis sur le chat par rapport à une séance EPDP de la GNSO sur les IDN avec la date et l'heure indiquées sur le chat si cela vous intéresse.

PITINAN KOOARMORNPATANA : Merci Ariel d'avoir partagé ces informations. Très bien.

Je crois qu'il n'y a pas d'autres questions commentaires. Nous allons pouvoir lever la séance. Merci à tous, merci à tous de votre participation. Excellente fin de journée à tous. Merci et on se voit à Cancún si vous vous y rendez. Je vais demander au personnel d'interrompre l'enregistrement. Merci.

L'enregistrement est terminé.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]